

Projet pédagogique « La Chenille »

Centre de vacances

1. Présentation :

Un centre de vacances est organisé par la **commune de Welkenraedt**, lors des congés scolaires pour les enfants scolarisés. Ce centre est destiné aux enfants âgés **de 2,5 à 12 ans**. Les places sont limitées et priorité est donnée aux enfants qui habitent ou fréquentent une école à Welkenraedt ou à Henri-Chapelle.

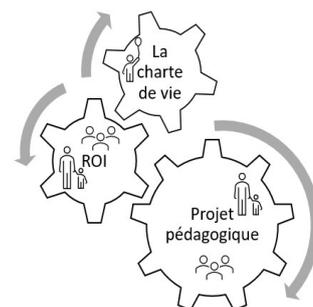
Deux lieux sont organisés sur le territoire communal :

- Rue Grétry, 10 - 4840 Welkenraedt (en dessous du centre culturel)
- Rue de l'Eglise, 6 – 4840 Welkenraedt (dans le réfectoire de l'école communale). ATTENTION, seulement lors des congés d'été pour les enfants de 3^{ème} maternelle jusqu'à la 6^{ème} primaire.

Le centre de vacances est un « service d'accueil » d'enfants durant les vacances, avec pour missions de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant la période de congés scolaires.

Réglementé par le décret « Accueil Temps Libre » (dit ATL), le centre de vacances consiste à offrir un accueil de qualité durant les congés scolaires, de manière à permettre aux parents de concilier plus facilement la vie de famille et la vie professionnelle. Il est réalisé par des professionnels reconnus et formés pour proposer un environnement favorable aux enfants, tout en respectant leur liberté de participer aux activités proposées (cf. : Temps Libre). Il ne s'agit donc pas simplement de « garder » les enfants.

Le projet d'accueil se compose du **projet pédagogique** et du **règlement d'ordre intérieur**. Ces deux documents forment un outil pour l'équipe pédagogique. Il a également la fonction de faire découvrir aux familles la pratique quotidienne du centre de vacances.



En tant qu'outil de travail pour l'équipe encadrante, le projet d'accueil permet une cohérence crédible entre les valeurs individuelles et les valeurs collectives. Il définit les objectifs de travail quotidiens.

Une **charte de vie**, élaborée avec les enfants, établit les règles de vie lors du centre de vacances.

Le centre de vacances porte le nom de « **La Chenille** ». Le nom n'est pas anodin.



Il y a une phase pendant laquelle l'enfant aime intégrer beaucoup de savoirs. L'image de la **chenille verte**, toujours occupée à manger, s'impose ici. Puis il y a la "**phase cocon**", pendant laquelle l'enfant est comme en chrysalide, n'absorbe rien du tout, et nous devinons qu'il travaille la matière intérieurement, la transforme, la digère, trouve ses propres questions. Pendant la "**phase blanche**", nous devons le laisser évoluer à son rythme et attendre. Puis vient la **phase du papillon éclos**, qui a subi une transformation et qui, de sa propre initiative, avec ses propres questions, déploie et applique les capacités acquises. Il devient autonome et libre.

Il s'agit pour l'équipe éducative de développer un regard sur ces différentes phases. Si nous y parvenons, nous sommes en adéquation avec l'enfant, nous naviguons avec lui dans le vent et faisons l'expérience de la compréhension et de la résonance.

2. Valeurs et principes

• Accueillir les enfants :

Les animateurs accordent à chaque enfant l'attention qu'il mérite, et ce, dès son arrivée dans les locaux.

Pour permettre à l'enfant de s'adapter à la vie en groupe, il est prévu de favoriser l'apprentissage des valeurs telles que le partage, la politesse, le respect, l'entraide, la complicité, la responsabilité, l'autonomie, ... Il s'agit de mettre en exergue les paramètres qui favorisent l'intégration sociale à tous niveaux.

Nous évitons toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique à l'encontre des enfants, des personnes qui les confient et des animateurs.

Nous veillons à la qualité de la relation des animateurs avec l'enfants, nous mettons tout en place pour que l'enfant se sente en confiance : dialogues, moments de réconfort, motivation... Ecouter, consoler et rassurer l'enfant.

Les enfants sont répartis en trois groupes différents suivant leur âge et leur acquis lors des activités.

• Respect du rythme de l'enfant :

Nous visons l'épanouissement et le bien-être de l'enfant en organisant des activités variées, adaptées à leur âge et à leur acquis (jeux, bricolages, dessins, cuisine, chant, ...).

Nous accordons aussi des moments de **jeux temps libres** au cours desquels l'enfant est **autonome** et **décide** de ce à quoi il souhaite jouer (coin poupée,

Légo, petites voitures, puzzle, jeux de société, coloriages, livre, ...).

Le choix des activités est fait dans le respect des valeurs, des principes que nous voulons transmettre aux enfants via des activités de groupe, de coopération, de créativité, cuisine, etc...

Le temps de l'accueil est structuré par des **moments calmes, des activités dynamiques, ...**

Nous permettons également à l'enfant de rencontrer ses besoins vitaux (sommeil, hygiène et alimentation) par des moments de collations, de repos, ...

Avant de commencer la journée, nous nous rassemblons et prenons un temps avec les enfants. Cela nous permet de prendre conscience de la présence de chaque enfant, de s'arrêter à chaque enfant en demandant de se présenter aux autres copains (prénom, ce qu'il aime ou n'aime pas, leur âge, ...). Nous profitons de ce moment aussi pour qu'ils puissent parler eux-mêmes de règles / valeurs mise en place dans le centre de vacances. Nous leur demandons par exemple : *Que pouvons-nous faire lorsque nous venons ? S'amuser, jouer avec les copains, participer aux activités, essayer de nouvelles choses, respecter les autres, ... Qu'est-ce que nous ne pouvons pas faire ? Se moquer des autres, être violent, grossier, ...*

Le temps libre et le temps dirigé

- **Le temps libre :**

L'enfant peut jouer librement. Il choisit ses jeux et ses camarades en fonction de ses envies. Il a l'opportunité d'en changer quand bon lui semble. L'adulte n'intervient pas dans ses choix. Pour ce faire, « La Chenille » est aménagée en « coins » (poupées, autos, lecture, dînette, dessin, jeux de société...) dans lesquels l'enfant évolue à son rythme dans un monde qu'il détermine lui-même.

- **Le temps dirigé :**

Des activités préparées sont proposées. Nous mettons l'accent sur l'importance de la diversité de ces activités : chant, sport, activité musicale, créative, de coopération, jeux d'équipe, ...

Activités de créativité :

Leur objectif est de permettre aux enfants de s'exprimer, de découvrir leur talent artistique, l'imaginaire et la créativité, de nouvelles techniques de dessins, d'expressions, ... Les enfants sont donc amenés à faire de petites activités manuelles qui leur permettent de développer leur imagination, leur créativité et leur psychomotricité.

Jeux de groupe :

Nous proposons aux enfants de participer à des activités ou des jeux de groupe. Ces jeux permettent aux enfants d'accepter de perdre en équipe mais aussi d'accepter les victoires, d'attendre son tour, d'écouter et de laisser les autres s'exprimer, de trouver sa place et son influence dans un groupe ainsi que de

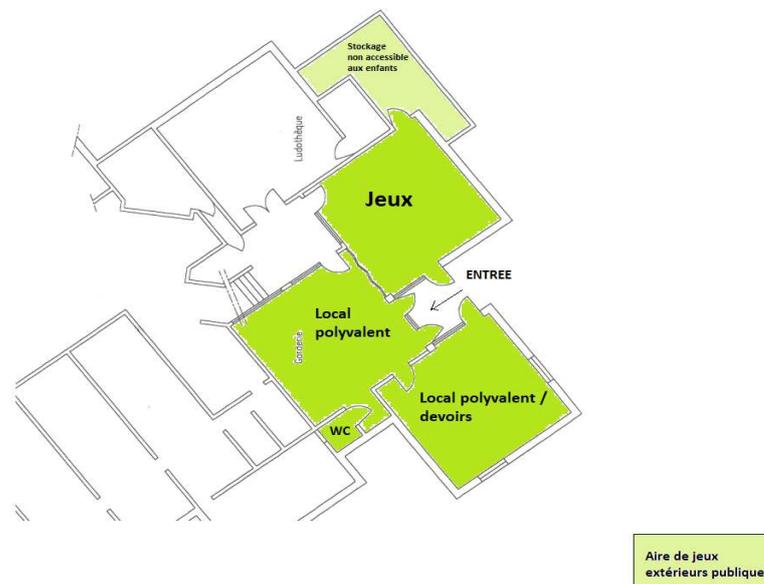
laisser la place à tous.

Jeux de coopération :

Il s'agit d'inciter les enfants à atteindre un objectif en équipe : comment s'organiser, comment répartir les tâches, etc... Ces jeux permettent aux enfants de découvrir qu'il y a plus dans deux têtes que dans une. Ils prennent aussi conscience de l'importance de la solidarité. Cette technique s'acquiert soit sous forme de jeu de société, jeux de ballons ou encore à travers des activités créatives, des bricolages, ...

• Un espace de qualité :

L'espace de jeux est organisé en **différents coins**. Cela permet aux enfants d'avoir des repères.



- 1 local « polyvalent », dès votre entrée dans notre centre de vacances, où nous accueillons les enfants et les parents. Nous prenons les collations et le repas dans ce local ;
- 1 local « polyvalent » pour les plus grands, où ils peuvent faire leurs devoirs et faire leurs activités lors des journées complètes.
- 1 local « jeux », c'est là que les enfants peuvent s'occuper dans les différents « coins » adapté.

Le centre de vacances est équipé d'un coin de change et d'une pharmacie « petits bobos ».

Nous avons également la chance d'avoir la possibilité d'utiliser les toilettes pour les plus grands dans les locaux du centre culturel (toujours accompagné d'un adulte !).

A proximité, il y a possibilité de se rendre dans une plaine de jeux à l'extérieur. Nous avons également un petit parc juste à côté. L'enfant pourra profiter de l'extérieur tout en jouant.

- **Du matériel de qualité :**

Nous mettons à disposition des enfants du matériel d'animation adapté, en bon état, qu'ils sont tenus de respecter.

- **Des partenariats :**

Nous travaillons en partenariat avec divers services extérieurs comme par exemple le cinéma qui a lieu tous les premiers mercredis du mois. Si le cinéma tombe pendant le centre de vacances, nous profitons de l'activité, pour nous y rendre. Nous avons aussi la possibilité d'aller à la bibliothèque ou d'avoir une animation avec la bibliothèque.

- **Respect entre enfants et animateurs :**

Les enfants sont tenus de respecter leurs camarades mais aussi les animateurs qui les encadrent durant le moment du centre de vacances. Le personnel essaye d'inculquer aux enfants l'importance du respect envers autrui dans la vie quotidienne.

- **La sécurité :**

Les fiches d'inscriptions / fiche santé sont accessibles par tout le personnel -> secret professionnel oblige. Une fiche récapitulative avec les allergies est réalisée et mise à jour régulièrement. Une trousse de secours est également à disposition.

Les animateurs ne sont pas habilités à donner quelque médicament que ce soit aux enfants en l'absence d'un certificat médical détaillé.

Tous les animateurs ont un recyclage du brevet secourisme organisé chaque année. Ceci a pour but de pouvoir intervenir en cas de premiers soins. Nous pouvons intervenir pour le strict minimum (désinfecter la plaie, mettre un pansement, faire un bandage, mettre une poche de froid, ...).

En cas d'accident, les parents seront immédiatement contactés par les animateur(e)s. En cas d'urgence (et en l'absence rapide d'une décision parentale), l'enfant sera conduit à l'hôpital le plus proche. Il sera toujours fait appel à l'ambulance.

Les jeux violents et les comportements dangereux sont interdits et les enfants sont encouragés à respecter les règles de sécurité. A cet effet, il est interdit de venir au centre de vacances avec des objets dangereux : canifs etc.

L'autorisation de quitter le centre de vacances seul ne sera autorisée qu'aux élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires (à l'aide d'un papier signer). Les enfants plus jeunes doivent être récupérés par des personnes de plus de 16 ans connues.

- **Approche d'une alimentation saine :**

Dans le choix de nos activités, nous proposons aux enfants des activités comme de déguster des légumes crus, de réaliser des salades de fruits, etc...

Nous recommandons de privilégier l'emploi de gourde, boîte à tartines et collation dans le respect d'une alimentation saine et équilibrée.

- **L'importance Hygiène :**

Un nettoyage est réalisé quotidiennement (le sol, les toilettes, les tables, ...).
Une aération régulière des locaux est réalisée au moins deux fois/jour.

Les animateurs se lavent les mains à plusieurs reprises et lavent les mains des enfants (avant et après chaque repas, après le passage aux toilettes, après des jeux à l'extérieur, ...)

En cas « d'accident », l'enfant peut être changé. La Chenille est en possession de vêtements de rechange.

L'animateur proposera régulièrement à boire même si l'enfant ne réclame pas. Les enfants ont accès en permanence à l'eau du robinet et à de l'eau fraîche lors des journées plus chaudes.

3. Le personnel d'encadrement

Les animateurs rencontrent les enfants avec une estime personnelle. Ils perçoivent chaque enfant dans sa singularité. Ils s'efforcent d'identifier ses acquis et ses difficultés individuelles et d'agir de manière à la fois soutenante et compensatoire. Les animateurs sont des personnes de confiance pour les enfants. En tant que tels, ils font comprendre qu'ils n'ont pas de préjugés et qu'ils perçoivent les changements de chaque enfant de manière toujours nouvelle. Ils apportent du réconfort et expriment leur estime personnelle à l'enfant en lui témoignant de l'affection, du soutien, de la reconnaissance et des encouragements.

L'encadrement est assuré par le personnel communal et des étudiants – animateurs breveté (breveté = certificat officiellement reconnu par la FWB et par l'O.N.E. Le personnel communal suit des formations (50h sur 3 ans) agréées et reconnues par l'O.N.E. Elles sont basées essentiellement sur le développement de l'enfant, la gestion de conflits, la sécurité, les notions de secourisme, les activités à développer et la relation avec les personnes qui confient les enfants.

Le personnel est en nombre suffisant, afin de respecter le taux d'encadrement fixé par l'ONE. Pour les journées complètes (plus de trois heures consécutives), le taux d'encadrement est de :

- Un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans ;
- Un animateur pour 12 enfants de 6 à 12 ans.

Exemple : 4 animateurs peuvent encadrer 48 enfants de plus de 6 ans.

Les animateurs veillent à informer les familles sur le déroulement du centre de vacances, si besoin en est. Ils prennent les attentes et demandes des familles

en compte en discutant quotidiennement avec eux.

L'échange entre les familles et les animateurs se veut toujours bienveillant et dans un respect mutuel.

4. L'organisation du centre de vacances

Le règlement d'ordre intérieur et le projet pédagogique sont distribués lors d'une nouvelle inscription et chaque début d'année scolaire. Nous pouvons également le trouver sur le site de la commune. Une signature est demandée sur la fiche d'inscription pour approuver la prise de connaissance de ces documents.

a) **La responsabilité :**

Le centre de vacances se fait sous la responsabilité de l'administration communale de Welkenraedt.

Rue des Ecole 6-10

4840 Welkenraedt.

087/899186

atl@4840.be

Contact parent : Coordination Accueil Temps Libre

Responsable : Madame l'Echevine Mme Laurence XHONNEUX

Contact avec la responsable du centre de vacances :

GRIGNARD Maryline – lachenille@4840.be 0484/19.04.05

b) **L'horaire :**

Journée complète : 7h30 à 17h30

c) **Les repas :**

Les enfants, après s'être lavé les mains, passent à table. Il n'y a pas de repas, les enfants mangent donc les tartines ou autres plats préparés par les parents. Les animateurs aident les plus jeunes à prendre leur repas. Ils veillent à ce que les enfants mangent prioritairement les tartines ou tout autre plat, et finissent par le dessert (s'ils en ont un). Ils veillent aussi à ce que l'enfant boive suffisamment.

Nous recommandons de privilégier l'emploi de gourde avec de l'eau, boîte à tartines et collation dans le respect d'une alimentation saine et équilibrée. Votre/ vos enfant(s) a/ont accès à de l'eau potable à volonté au robinet.

Nous avons un frigo à disposition pour conserver les repas amenés par les enfants, surtout en cas de fortes chaleurs.

5. Organisation des activités en fonction de l'évolution de la journée :

• Déroulement d'une journée type (7h30-17h30) :

Entre 7h30 et 9h30 : Accueil des parents et des enfants. Les enfants peuvent choisir de jouer dans différents ateliers.

De 9h30 à 10h : Les enfants prennent une légère collation et une boisson.

De 10h à 12h : Les enfants sont répartis en trois groupes selon leur âge et leur acquis pour participer aux activités dirigées et préparées par les animateurs. Ces activités sont variées tout en étant adaptées à l'âge des enfants (ex : sports, expression, bricolages, cuisine, chants, danses, musique, psychomotricité, promenades pédestres, jeux d'équipe, jeux de piste, jeux de coopération, excursions, cinéma, ...).

De 12h à 12h30 : Dîner (les enfants apportent leurs tartines).

De 12h30 à 14h : Des jeux calmes, des dessins, de la musique, lecture... sont organisés pour les enfants. Ceci reste un temps non-dirigé.

De 14h à 15h30 : Idem que de 10h à 12h (activités organisées). Pour les petits, durant les congés d'automne, d'hiver, de détente et de printemps, la sieste débute à 14h. Durant les congés d'été, la sieste débute à 13h.

De 15h30 à 16h : Goûter : soit les enfants ont le leur ; soit la préparation du goûter est l'activité dirigée (ex : activité culinaire le matin).

De 16h à 17h30 : Coins en ateliers (coin poupées, coin garage, ...), accueil des parents.

6. Co-construction du projet pédagogique et du ROI par l'équipe.

Nous discutons de notre travail, des enfants, de ce que nous avons (infrastructures, matériel, etc), afin de voir comment chacun perçoit les choses. Lorsque nous avons réunion avec les étudiants pour les plaines de l'été, nous vérifions et lisons tous ensemble le document pour voir si cela convient.

A l'avenir, nous pensons développer un sondage. Interviewer 3-4 personnes pendant le centre de vacances afin de voir si les personnes (parents, enfants, animateurs, ...) ont des idées d'amélioration pour notre service.

→ A la fin de chaque congé, nous évaluons avec l'équipe comment s'est déroulé les centres de vacances, ce qui pourrait être à améliorer.